

1. Commande publique

1.1 Marché publics

N° 9-2024

**DECISION DU PRESIDENT**

**Signature de la proposition financière de CIRIL pour la maintenance des logiciels Civil Net  
Finances et Civil Net RH allant du 1/01/2024 au 31/12/2024.**

Le Président de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle,

Vu l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,  
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,  
Vu l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,  
Vu la délibération du Conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant  
délégation au Président en matière de marchés publics,

**Considérant** que la maintenance des logiciels Civil Net Finances et Civil Net RH est essentielle au  
bon fonctionnement de la collectivité.

**Le Président** décide de signer la proposition financière de la société CIRIL, 49 avenue Albert  
Einstein, B.P 12074, VILLEURBANNE Cedex, d'un montant de 14194.13 € HT soit 17032.95 €  
TTC, réparti de la manière suivante 7097.66 € HT, soit 8516.48 € TTC pour le service financier et  
7097.66 € HT, soit 8516.48 € TTC pour le service ressources humaines, pour la maintenance des  
logiciels civil Net Finance et Civil Net RH allant du 01/01/2024 au 31/12/2024. Le contrat sera  
tacitement renouvelé 3 fois, jusqu'au 31/12/2027. La durée potentielle du marché étant alors de 4 ans,  
le montant total potentiel étant alors de 56778.64 € HT, soit 68131.80 € TTC

Fait à Pont-Audemer, le 1<sup>er</sup> février 2024

Le Président

Francis COUREL

